

**PROFESSIONNELS, AGRICULTEURS,
ENTREPRENEURS, ENTREPRISES
ET ASSOCIATIONS**

TARIFS

Principales conditions tarifaires

en vigueur au 1^{er} juillet 2024

Tarifs en euro HT

Pour plus d'informations, rendez-vous
en agence ou sur credit-agricole.fr/ca-pca

(gratuit hors coût du fournisseur d'accès à internet)





VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN

1. Fonctionnement et suivi du compte

Ouverture et clôture du compte.....	GRATUIT
• Frais tenue de compte.....	15,00 €
<i>pour les clients gérés par le réseau Entreprise.....</i>	<i>par mois 23,00 €</i>
<i>pour les associations, syndicats, CSE etc, gérés en agence de proximité</i>	
<i>par mois*.....</i>	<i>2,00 €</i>

* Frais prélevés annuellement

• Frais tenue de compte SCI Patrimoniale⁽¹⁾..... par semestre 12,00 €

(1) Hors SCI professionnelle. La SCI professionnelle est une SCI dont l'objet social porte sur la gestion d'un patrimoine immobilier dont les locaux qui le constituent sont utilisés dans l'exercice d'une activité professionnelle.

• Commission de mouvement..... par mois 0,11%
Cette commission est perçue à la fin de chaque période d'activité et s'applique sur le montant des flux débiteurs enregistrés.
 mini..... 7,00 €

pour les associations gérées en agence de proximité..... GRATUIT

• Commission de plus fort découvert..... prélevée par trimestre..... 0,08%
 pour les associations gérées en agence de proximité..... GRATUIT

Découvert en compte non convenu et non formalisé

En l'absence de découvert contractuel, le taux d'intérêt appliqué aux soldes débiteurs est égal au dernier seuil de l'usage (constaté en application de l'article L.314-6 du Code de la Consommation) minoré de 0,5 point. Ce taux d'intérêt est modifié trimestriellement et indiqué sur vos relevés de compte.

Frais de gestion de compte en inactivité*..... par an..... maximum 30,00 €

* Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse Régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

Commission annuelle d'actualisation (administrative, comptable, juridique) des données clients*..... à partir de 210,00 €

* Uniquement pour les clients gérés par le réseau Entreprise.

2. Frais d'utilisation des services de banque à distance

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, TÉLÉPHONE MOBILE, SMS...)

ACCÈS À VOS COMPTES 24H/24 ET 7J/7 PAR INTERNET AVEC PCA EN LIGNE PRO

(hors coût du fournisseur d'accès)

Vision..... GRATUIT
pour visualiser les remises de chèques, les encaissements des terminaux de paiement électroniques, les impayés et les crédits.

Gestion..... GRATUIT
pour effectuer vos virements bancaires et inter bancaires SEPA.

Expert..... GRATUIT
pour passer des ordres de bourse et gérer les effets.

ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES (EDI) (hors coût de communication et de fournisseur d'accès)

Sens client -> banque (aller)

Abonnement	
EDI Découverte.....	<i>par mois 5,40 €</i>
WEBEDI.....	<i>par mois 10,50 €</i>
EBICS.....	<i>par mois 18,00 €</i>

Sens banque -> client (retour)

Abonnement	
WEBEDI.....	<i>par mois 16,00 €</i>
EBICS.....	<i>par mois 28,00 €</i>

Relevés (en sus de l'abonnement) :

Coût à la ligne..... 0,05 €

ENCAISSEMENT PAR CARTE SUR INTERNET

UP2PAY E-transaction "Access".....	<i>abonnement mensuel 17,00 €</i>
UP2PAY E-transaction "Premium".....	<i>abonnement mensuel 20,00 €</i>

ABONNEMENT À UN PRODUIT OFFRANT DES ALERTES PAR SMS DE LA SITUATION DU COMPTE

Alerte SMS journalière solde du compte.....	<i>par message 0,30 €</i>
Alerte SMS mise à disposition des moyens de paiement.....	<i>par message 0,30 €</i>
Alerte SMS solde débiteur.....	<i>par message 0,70 €</i>

3. Relevés de compte

Relevé mensuel.....	GRATUIT
Relevé autres périodicités (1 gratuit/mois).....	<i>le relevé 1,20 €</i>
Relevé professionnel mensuel (prélèvement trimestriel).....	<i>le relevé 9,30 €</i>



OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

1. OFFRE EKO Pro⁽¹⁾

6,00 €/MOIS

Les produits et services inclus dans l'offre EKO Pro sont :

- Frais de tenue de compte actif
- Commission de mouvement⁽²⁾
- E-relevé ou relevé de compte (mensuel)
- Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL Pro Gestion)
- Consultation et gestion de vos comptes sur smartphone (Ma Banque)
- Carte "Professionnel Mastercard" à autorisation systématique et à débit immédiat

(1) Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les conditions applicables

(2) La commission de mouvement est incluse dans le forfait jusqu'à 10.000 € de flux débiteurs par trimestre. Au delà, ils seront facturés à hauteur de 0,10 %

2. LES COMPTES À COMPOSER

Chacun des produits composant cette offre peut être souscrit séparément. Offre soumise à conditions.

Le socle	
Crédit Agricole En Ligne Pro (Niveau Expert)	
Mise en place illimitée des prélèvements (hors prélèvement B to B)	
Tenue de compte	
Date de valeur J pour les chèques	
Date de valeur J (échéance) pour les effets	
Commission de mouvement	
Sécuricompte PRO ou Agri Plus	
Relevé de compte bi-mensuel (papier ou E-relevé)	
Alerte info solde journalier (mail ou SMS)	
Alerte info mise à disposition des moyens de paiement (mail ou SMS)	
Service Experts Pleinchamp (Agriculteurs)	

Socle Compte à Composer Professionnels (cotisation mensuelle selon les flux annuels confiés)

Moins de 35 000 €	15,00 €
De 35 000 € à moins de 70 000 €	25,00 €
De 70 000 € à moins de 180 000 €	31,00 €
De 180 000 € à moins de 350 000 €	37,00 €
De 350 000 € à moins de 750 000 €	41,00 €
De 750 000 € à moins de 1 500 000 €	57,00 €
De 1 500 000 € à moins de 3 000 000 €*	80,00 €

Socle Compte à Composer Agriculteurs (cotisation mensuelle selon les flux annuels confiés)

Moins de 35 000 €	15,00 €
De 35 000 € à moins de 65 000 €	22,00 €
De 65 000 € à moins de 150 000 €	27,00 €
De 150 000 € à moins de 350 000 €	31,00 €
De 350 000 € à moins de 750 000 €	40,00 €
De 750 000 € à moins de 1 500 000 €	46,00 €
De 1 500 000 € à moins de 3 000 000 €*	80,00 €

Les modules épargne

Module Placement Programmé Professionnels ou Agriculteurs ⁽¹⁾	2,20 €
Module Placement Dynamisé Professionnels ou Agriculteurs ^{(1) (2)}	24,00 €

* Hors clients gérés par le réseau Entreprise

(1) Les modules Placement Programmé et Placement Dynamisé sont exclusifs l'un de l'autre

(2) Destinée aux clients justifiant d'un montant minimum moyen annuel d'excédent de trésorerie de 20 000 €

Les offres complémentaires**

SécuriHELP Pro	0,80 €
SécuriHELP Agri	0,80 €

**Prix après réduction de 20% de par la détention d'un Compte à Composer

3. LES COMPTES SERVICES (plus commercialisés)

Compte Service Crédit Agricole par mois (selon options) 19,90 € à 38,00 €



AUTRES SERVICES

Frais de recherche de documents 6,33 €
 Frais de recherche complexe de documents, au siège sur devis
 Frais de location de coffre-fort (selon taille) par mois à partir de 6,92 €
 Information des Commissaires aux Comptes 170,00 €
 Actilibre, mandat de gestion des excédents de trésorerie par mois 33,00 €



VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

1. Espèces

Versement de billets

à l'automate GRATUIT
 hors automate (coffre-tronc) par versement 5,30 €

Versement de monnaie

< 10 € par versement 6,40 €
 > 10 € GRATUIT

Retrait d'espèces

aux distributeurs automatiques de billets Crédit Agricole GRATUIT
 aux distributeurs automatiques de billets autres banques
 > avec carte Business Executive GRATUIT
 > avec toutes les autres cartes par retrait (à partir du 5ème par mois) 1,00 €

Retrait de dépannage avec carte à usage unique (Carte Minute) 1,00 € / retrait

2. Cartes

Carte Pro Mastercard à débit immédiat par an 37,00 €
 Carte Business à débit immédiat ou différé par an 57,00 €
 Carte Business Exécutive à débit immédiat ou différé par an 135,00 €

AUTRES OPÉRATIONS CARTES

Réédition du code confidentiel égaré de la carte 10,20 €
 Commande urgente de carte 16,00 €
 Augmentation des plafonds temporaires par internet GRATUIT
 en agence ou via SOS carte 5,00 €

Opposition sur carte par le porteur, pour perte ou vol GRATUIT
 Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif GRATUIT

3. Chèques

Paiement d'un chèque GRATUIT
 Renouvellement automatique de chéquier GRATUIT
 Mise à disposition du chéquier en agence GRATUIT
 Frais d'envoi de chéquier à domicile en pli simple GRATUIT
 Frais d'envoi de chéquier à domicile en recommandé frais postaux
 Frais d'émission d'un chèque de banque 13,00 €
 Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur 12,00 €
 Carnet de remises de chèques personnalisé (à partir du deuxième carnet par an) 4,25 €

4. Virements

Virements SEPA ⁽¹⁾		
FRAIS PAR VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Par internet	En agence
Emission d'un virement occasionnel	GRATUIT	4,00 € ⁽²⁾
Réception d'un virement	GRATUIT	GRATUIT
VIREMENT SEPA PERMANENT		
	Par internet	En agence
Frais de mise en place par virement permanent	GRATUIT	4,00 € ⁽²⁾
Frais par virement permanent	GRATUIT	GRATUIT

(1) Soumis au règlement européen 924/2009 : virements en euros ou en devise suédoise et roumaine dans la zone SEPA (Espace Economique Européen, Monaco et Suisse automatisables par l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque).
 (2) Gratuit vers un compte détenu au Crédit Agricole ou LCL.

Frais par virement occasionnel incomplet GRATUIT

VIREMENTS SEPA PAR EDI

Frais par remise GRATUIT
 Frais par virement 0,25 €
 (gratuit pour les virements à destination d'un compte Crédit Agricole ou LCL)

AUTRES VIREMENTS NON SEPA

Emission d'un virement non SEPA (en agence) 24,00 €
 Emission d'un virement non SEPA (par EDI) 12,00 €
 Réception d'un virement non SEPA ≤ 300 € 8,40 €
 Réception d'un virement non SEPA > 300 € 16,70 €
 + commission de change le cas échéant

VIREMENTS DE TRÉSORERIE

En agence 19,90 €
 Par EDI 7,00 €

5. Prélèvements

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA GRATUIT
 Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement B2B par internet GRATUIT
 en agence 11,50 €
 Rejet de prélèvement suite à contestation du débiteur par internet GRATUIT
 en agence 5,20 €

PRÉLÈVEMENT PAR EDI

Frais par remise GRATUIT
 Frais par émission SDD 0,35 €
 Frais par émission SDD B2B 0,45 €

6. Effets de commerce

REMISE À L'ENCAISSEMENT Y COMPRIS LES EFFETS À L'ESCOMPTE

LCR et BOR papier
 Frais par remise 10,50 €
 + Frais par effet 6,30 €
 LCR et BOR par EDI
 Frais par remise GRATUIT
 + Frais par effet 0,36 €

Prorogation, changement de mode, avis de sort, modification 15,60 €

RÈGLEMENTS

Paiement effet GRATUIT
 Paiement partiel sur effet 20,00 €
 Domiciliation non avisée 20,00 €

7. La monétique

Terminaux de Paiements Electroniques (TPE) nous consulter

8. Les dates de valeur

OPÉRATIONS AU DÉBIT

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets J
 Retrait de dépannage avec carte à usage unique J
 Paiement d'un chèque J
 Paiement par carte dans la zone euro ou hors zone euro :
 par carte à débit immédiat J
 par carte à débit différé 12 du mois ou jour ouvré suivant
 Paiement d'effet (date de règlement) J

OPÉRATIONS AU CRÉDIT

Versement d'espèces (guichet, GAB), virement interne J
 Remise de chèque(s) J+1 en jour ouvré
 Remise d'effet papier, de LCR par EDI anticipée J
 Remise de LCR par EDI brûlante (selon date de remise) J à J+6
 Remise d'effet papier brûlante (selon date de remise) J à J+7



INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

1. Opérations particulières

Frais de lettre de rappel sur compte débiteur GRATUIT
 Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire GRATUIT
 Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques 26,00 €
 Frais pour paiement d'un chèque émis en situation d'interdiction d'émettre des chèques 26,00 €

[...] INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

Frais de lettre de mise en demeure	GRATUIT
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	12,00 €
Commission d'intervention*	8,60 €
..... par opération	25,80 €
..... plafond journalier	172,00 €
..... plafond mensuel	

* Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Frais par saisie administrative à tiers détenteur	/acte..... 10% du montant dû au trésor public
..... maximum	100,00 €

Frais par saisie attribution ou conservatoire reçue	/acte	100,00 €
Frais de mainlevée de Procédure Civile d'Exécution précédant la notification		16,40 €
Frais de mainlevée de Procédure Civile d'Exécution suite à paiement par anticipation		10,90 €

2. Incidents de paiement

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

d'un montant ≤ 50 €	21,40 €
d'un montant > 50 €	41,40 €

Ces frais comprennent la lettre d'information préalable pour chèque sans provision et les frais d'envoi. Ces frais ne comprennent pas la commission d'intervention.

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision

ordre < 8,60 €*	GRATUIT
ordre ≥ 8,60 €*	montant de l'opération dans la limite de 11,40 €

* Commission d'intervention non comprise

Frais de rejet d'effet pour défaut de provision	20,00 €
Frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision	8,70 €



PRINCIPAUX FINANCEMENTS BANCAIRES

1. Financement du cycle d'exploitation

Le "glossaire FBF des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires" est disponible sur le site internet du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur (credit-agricole.fr/ca-pca)

Facilité de caisse

Frais de dossier	18,00 €
------------------------	---------

Découvert autorisé

Frais de dossier	1% (minimum 105 €)
Commission d'engagement (taux trimestriel)	0,132% du montant autorisé

Escompte

Frais de dossier	1% (minimum 105 €)
Commission d'engagement (taux annuel)	0,50% du montant autorisé
..... mini	115,00 €
..... maxi	740,00 €

Crédit court terme

Frais de dossier	1% (minimum 105 €)
------------------------	--------------------

2. Crédits d'investissement

Prêts à moyen terme

Frais de dossier	1% (minimum 155 €)
------------------------	--------------------

3. Autres opérations liées aux crédits

Frais de modification, date d'échéance ou périodicité	32,50 €
Lettre d'information annuelle des cautions	GRATUIT



VOS OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

1. Importations

(Hors frais éventuels facturés par toute banque intermédiaire + commission de change s'il y a lieu)

Effets de commerce : présentation à l'encaissement	0,15%
..... mini	38,00 €
..... maxi	165,00 €
Remise documentaire : présentation à l'encaissement	0,20%
..... mini	78,00 €
..... maxi	230,00 €

Crédit documentaire et autres engagements par signature..... nous consulter

2. Exportations

(Hors frais éventuels facturés par toute banque intermédiaire + commission de change s'il y a lieu)

Chèques : présentation à l'encaissement

Jusqu'à 300 €	forfait	19,30 €
Au-delà de 300 €	forfait	31,50 €

Effets de commerce : présentation à l'encaissement	0,15%
..... mini	38,00 €
..... maxi	165,00 €
Remise documentaire : présentation à l'encaissement	0,20%
..... mini	78,00 €
..... maxi	230,00 €

3. Frais divers

Frais de port ou de transmission	facturation de frais réels HT (s'il y a lieu)
..... mini	23,00 €

4. Commission de change sur opérations en devises⁽¹⁾

Sur la partie de l'opération ≤ 75 000 €	0,05% du montant de l'opération
Sur la partie de l'opération > 75 000 €	0,025% du montant de l'opération
..... mini	21,00 €

(1) Dûe pour toute opération nécessitant l'achat, la vente ou l'arbitrage de devises. Demi-tarif pour les ordres transmis par EDI.



RESOUDRE UN LITIGE

La relation clientèle est au cœur de nos préoccupations. Pour faire valoir une prétention ou nous exposer une difficulté, rapprochez-vous de votre **conseiller clientèle** ou de votre **Directeur d'Agence**. Si vous estimez que cette démarche n'a pas été satisfaisante, vous pouvez contacter notre **Service Client** par courrier à l'adresse suivante : Technoparc "Les Grandes Terres" - 216, Rue de l'Origan - 04100 MANOSQUE ou par courriel à l'adresse sc14@ca-pca.fr.

Conformément à nos engagements relationnels, la prise en charge sera confirmée sous 48 heures ouvrées. Le délai de traitement, au terme duquel nous nous engageons à recontacter le Client, sera précisé à cette occasion et n'excédera pas 2 mois à compter de la date d'envoi de la réclamation. Si la réclamation porte sur les services de paiement, conformément à la réglementation européenne, le délai n'excédera pas 15 jours ouvrables à compter de la date de réception de la réclamation, sauf situations exceptionnelles où il serait porté à 35 jours ouvrables.

En cas d'impossibilité de respecter ces délais, une lettre explicative dite "de patience" vous sera adressée.

L'ensemble des informations relatives aux modalités de saisine et aux coordonnées des différents interlocuteurs en charge du traitement des réclamations est accessible sur le site internet de la Caisse Régionale www.credit-agricole.fr/ca-pca ou en agence sur simple demande.

Pour tout litige en matière d'assurances

Si le litige porte sur la commercialisation du produit d'assurance par la Caisse Régionale, les modalités de traitement de la réclamation et les voies de recours indiquées ci-dessus sont applicables.

Si le litige porte sur le contrat d'assurance en lui-même, vous avez la possibilité de vous adresser à votre agence, au service Client de la Caisse Régionale puis au service Client de l'assureur en cas de réponse insatisfaisante.

Pour tout litige lié à un refus ou dénonciation de financement ou de garantie

Vous pouvez vous adresser au médiateur du crédit auprès de la Banque de France : mediateur-credit.banque-france.fr

VOTRE CONSEILLER SE TIENT À VOTRE DISPOSITION
POUR TOUTE PRÉCISION COMPLÉMENTAIRE

PROFESSIONNELS

ENTREPRISES

ENTREPRENEURS

AGRICULTEURS

ASSOCIATIONS

MA BANQUE

Qzf sDAj A'j zXA

24h/24, 7j/7



Face-à-face



Téléphone



E-mail



Tchat



Sms



Réseaux Sociaux



Notre amplitude horaire globale s'adapte à votre rythme de vie

Avec l'application **Ma Banque**, vos comptes et votre conseiller vous suivent partout.

Retrouvez toutes les applications du Crédit Agricole sur le Store* de votre téléphone. Pour les télécharger, c'est simple, recherchez "Ma Banque"⁽¹⁾ ou "Paiement Mobile"⁽¹⁾

*Store : magasin virtuel dans lequel vous pouvez télécharger de nouvelles applications sur votre téléphone

MA BANQUE



← scannez pour télécharger →

PAIEMENT MOBILE



[\(2\)](http://credit-agricole.fr/ca-pca)

(1) Téléchargement et accès gratuits des applications Ma Banque et Paiement Mobile, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation des applications Ma Banque et Paiement Mobile nécessite la détention d'un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et d'un terminal de communication compatible avec accès internet, d'une carte bancaire Crédit Agricole pour l'application Paiement Mobile. Services pouvant varier selon votre Caisse Régionale. Applications disponibles sur Apple Store, Google Play et Crédit Agricole Store. Google Play est un service de Google Inc. App Store est un service d'Apple Inc.

(2) Coût de connexion selon opérateur.



LE TRI
+ FACILE



04/2023 | COMDEP571 - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Provence Côte d'Azur (CA PCA), société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé Avenue Paul Arène 83300 Draguignan Cedex, immatriculée au RCS de Draguignan sous le n° 415 176 072. Société de courtage en assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 005 753 - www.orias.fr. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 83022021000000012 délivrée par la CCI du Var, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrée par CAMCA, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris. Crédits photo : iStockphotos®.

PROVENCE
CÔTE D'AZUR